

N/REF : 12/02/2026 12H18 C:024866 I:36828
V/REF : 49/OSTW/1387852/1450760/0825
V/Email reçu le Jeudi 12/02/2026 à 12H18

ORALIA
FAURE IMMOBILIER
1, RUE LESDIGUIERES
CS 20041
38031 GRENOBLE CEDEX 1

IMMEUBLE : 24 RUE LAFAYETTE
24 RUE LAFAYETTE
38000 GRENOBLE

St Martin-H, le 13 Février 2026

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 24 LAFAYETTE GRENOBLE

MME NOVAIS ANTUNES 06 83 74 76 54 MARI SUR PLACE SONNER A L INTERPHONE

MOTIF : INTERVENIR POUR POMPAGE FOSSE A REALISER EN CAVES
VOIR RAPPORT SAPIAN ET PHOTOS

Donneur d'ordre : Mme M.L MUNOZ

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une pompe haute pression.

LE 12/02/2026 A 15H00
INTERVENTION DEPUIS LES CAVES DU BÂTIMENT A NOTRE ARRIVÉE E GARDIEN NOUS
INFORME DE LA NÉCESSITÉ DE :
POMPER LA FOSSE SEPTIQUE
DÉBOUCHER LE TUYAU DE SORTIE

2. CONSTATATIONS SUR PLACE
A NOTRE ARRIVÉE, NOUS CONSTATONS QUE :
LA FOSSE SEPTIQUE N'EST PAS EN CHARGE ET NE PRÉSENTE AUCUN SIGNE
D'OBSTRUCTION.
LE NIVEAU D'EAU SE SITUE A ENVIRON 60 CM SOUS LA DALLE.
PRÉSENCE DE TROIS FLAQUES DISTINCTES SUR LA DALLE (ENVIRON 1 A 2 M2
CHACUNE).
L'EAU SEMBLE PROVENIR DE LA CAVE N°14.

3. INVESTIGATIONS COMPLÉMENTAIRES
IL EST NÉCESSAIRE DE PRÉVOIR L'OUVERTURE DE LA CAVE N°14 AFIN
D'EFFECTUER UNE RECHERCHE DE FUITE AVEC UN PLOMBIER.
ENTRE-TEMPS, NOUS SOMMES INFORMÉS QUE LE SYNDIC (CITYA) A RÉALISÉ DES
INVESTIGATIONS LE VENDREDI PRÉCÉDENT DANS LE COMMERCE SITUÉ AU-DESSUS DE
LA CAVE N°14.
AU-DESSUS DE LA CAVE 14 SE TROUVE UN LABORATOIRE DE BOULANGERIE.
LES PERSONNES PRÉSENTES SUR SITE INDIQUENT QU'UN PLOMBIER DOIT

INTERVENIR
POUR RÉPARER UNE BONDE DE SOL (VOIR PHOTOS).
A CE JOUR, LE PLOMBIER N'EST PAS REPASSÉ, BIEN QU'UNE INTERVENTION ÉTAIT PROGRAMMÉE DANS L'APRES-MIDI.

4. ÉCHANGES AVEC LE SYNDIC
NOUS AVONS FAIT UN COMPTE-RENDU A LA RESPONSABLE DU SYNDIC PRÉSENTE SUR PLACE, EN PRÉCISANT QUE :
LA FOSSE SEPTIQUE N'EST PAS A L'ORIGINE DU DÉBORDEMENT CONSTATÉ.
SI UN POMPAGE DEVAIT NÉANMOINS ÊTRE RÉALISÉ, IL FAUDRAIT PRÉVOIR :
UN ARRÊTÉ DE STATIONNEMENT DEVANT LE BÂTIMENT
DES ALLERS-RETOURS VERS LA STATION D'ÉPURATION DE SAINT-ÉGREVE (FILIÈRE DE TRAITEMENT HOMOLOGUÉE DES FOSSES SEPTIQUES)

5. CONCLUSION
NOUS ARRETONS NOS INVESTIGATIONS A CE STADE.
IL CONVIENT DE :
SE RAPPROCHER DU PLOMBIER MANDATÉ PAR CITYA OU DU PLOMBIER DU COMMERCE,
PROCÉDER A L'OUVERTURE DE LA CAVE N°14 AFIN DE CONFIRMER L'ORIGINE DE L'ÉCOULEMENT (L'EAU SEMBLANT PROVENIR DE CETTE CAVE).

OBSERVATIONS : FF LCOMPTER Email envoyé le 13/02/26 a 09H17 Mme M.L MUNOZ

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction, mais ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Ff Débouchage/Pomp.1h+Dépl.0 a 10km	3	188,56	188,56
TOTAL H.T.				188,56
T.V.A. a 10,00%				18,85
TOTAL T.T.C.En EURO				207,41

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.
Valeur en votre règlement au 31 Mars 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)
Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros
TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement à la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN